

Réf: Dossier 288724

Avis de constitution

SOCIETE « GOLDEN COAST »

Siège ABIDJAN COCODY Akouedo palmeraie Ephrata
non loin de la Pharmacie Ephrata, Lot 182, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLDEN COAST »

Objet :

- Transfert d'argent local et international ;
- Location et vente de véhicules ;
- Bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- Gestion immobilière ;
- Livraison d'objets ;
- Commerce général ;
- Fourniture de bureau et accessoires ;
- Divers

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Akouedo palmeraie Ephrata non loin de la Pharmacie Ephrata, Lot 182, Ilot 66

Dirigeant(s) M ALASSANI NASSIROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01015 du 04/03/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12544/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

